

# GLOBAL INITIATIVE

AGAINST TRANSNATIONAL  
ORGANIZED CRIME

# DE QUI EST-CE LE CRIME, APRÈS TOUT ?

Crime organisé et efforts  
internationaux de stabilisation au Mali

**MENAKA**  
Association des Elèves Etudiants Ressortissants de Menaka  
**A E E R M**  
UNION - TRAVAIL - DEVELOPPEMENT



Peter Tinti

FÉVRIER 2022

## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier la Global Initiative Against Transnational Organized Crime (l'Initiative mondiale contre la criminalité organisée transnationale, GI-TOC) pour avoir commandité ce rapport, en particulier Lucia Bird et Matt Herbert pour leurs commentaires, leurs conseils et leur soutien précieux tout au long du processus de publication.

Merci aussi à Raouf Farrah, Summer Walker, Emadeddin Badi et Ornella Moderan pour leurs relectures des différentes versions de ce rapport, ainsi qu'à l'équipe de publication de la GI-TOC, qui a travaillé sans relâche pour lui permettre de voir le jour.

Enfin, je tiens à remercier les nombreux chercheurs et parties prenantes au Mali, au Niger et au Burkina Faso qui ont pris le temps de me rencontrer à l'occasion de mes voyages de recherche depuis 2017. La rédaction de ce rapport n'aurait pas été possible sans eux.

## À PROPOS DE L'AUTEUR

Peter Tinti est chercheur principal à la GI-TOC. Dans le cadre de son travail pour l'organisation, il a rédigé et contribué à l'élaboration de plusieurs rapports consacrés au crime organisé au Sahel et en Amérique latine, ainsi qu'aux réseaux de passeurs de migrants en Afrique, en Asie et en Europe. Par ailleurs, ses écrits, reportages et analyses sont notamment parus dans le *New York Times*, le *Wall Street Journal*, le magazine *Foreign Policy*, le site d'information et d'analyses *World Politics Review*, et les mensuels *The Atlantic* et *Vice*.

Il a co-écrit avec Tuesday Reitano *Migrant, Refugee, Smuggler, Saviour* (Hurst, 2016) et est chargé de cours au sein du Committee on International Relations de l'Université de Chicago.

© Global Initiative Against Transnational Organized Crime, 2022.  
Tous droits réservés.

Aucune partie de la présente publication ne peut être reproduite ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit sans l'autorisation écrite de la Global Initiative Against Transnational Organized Crime.

Photo de couverture : © MINUSMA/Gema Cortes

Cartographie : Liezel Bohdanowicz

Veillez adresser vos demandes à :

Global Initiative Against Transnational Organized Crime  
Avenue de France 23  
Genève, CH-1202  
Suisse

[www.globalinitiative.net](http://www.globalinitiative.net)

# TABLE DES MATIÈRES

<b>Introduction : stabilisation du Sahel</b> .....	<b>1</b>
Un lien crime-terrorisme ? .....	2
<b>Le crime organisé s'enracine au Mali</b> .....	<b>5</b>
<b>Les engagements internationaux se heurtent à la persistance des activités criminelles</b> .....	<b>7</b>
Le trafic d'armes se développe.....	10
Les marchés gris prospèrent dans un contexte de détente entre la CMA et le GSIM .....	11
Le vol de bétail alimente les tensions et permet l'intégration des groupes armés .....	13
<b>L'intégration des intérêts étatiques et criminels</b> .....	<b>15</b>
<b>De qui est-ce le crime, après tout ?</b> .....	<b>17</b>
<b>Recommandations à l'intention des acteurs internationaux</b> .....	<b>19</b>
<b>Notes</b> .....	<b>22</b>

## RÉSUMÉ

Depuis 2013, la République du Mali est devenue un point focal des efforts entrepris par la communauté internationale pour stabiliser la région du Sahel. Ces initiatives prennent la forme d'interventions militaires directes, d'aide à la sécurité, d'aide au développement ou encore de missions d'assistance humanitaire. Le coup d'État du 18 août 2020 et la consolidation de la mainmise de la junte sur le pouvoir le 24 mai 2021, combinés à l'insécurité persistante dans le centre et le nord du pays, ont incité divers acteurs internationaux à repenser leurs efforts de stabilisation au Mali. Alors que les mandats des coalitions internationales visent à rétablir la stabilité, la gouvernance et la sécurité dans le pays, une mauvaise interprétation de la relation entre extrémisme violent et crime organisé a conduit à mettre l'accent sur des approches techniques et militarisées qui ne tiennent pas suffisamment compte des dynamiques qu'elles entraînent sur le terrain. Le présent document expose les risques que cette approche suscite en terme d'efforts de stabilisation dans la région. Il formule également des recommandations en faveur de politiques centrées sur les économies informelles et criminelles plutôt que sur l'extrémisme violent, et de l'adoption d'interventions plus axées sur le développement qui accompagnent mieux les communautés maliennes.

## Points clés

- Les mandats internationaux cherchant à favoriser la stabilisation du Mali et les approches de cette question adoptées par la communauté internationale s'appuient actuellement sur l'idée erronée selon laquelle les activités du crime organisé et du terrorisme seraient ostensiblement liées, et les économies illicites seraient des activités discrètes, contrôlées par des groupes criminels organisés identifiables. En réalité, de nombreux marchés illicites font partie d'économies informelles existant depuis longtemps et sont alimentés par des communautés à la recherche de sécurité, de protection et d'opportunités économiques dans un environnement sécuritaire particulièrement instable.
- Depuis 2013, le trafic d'armes, de drogue, de migrants et les rentes liées à l'extraction artisanale de l'or ont augmenté, mais toutes les activités criminelles ne sont pas intrinsèquement déstabilisatrices.
- Il existe de multiples façons dont la corruption politique favorise l'économie illicite, cela se traduit notamment par : des politiciens impliqués dans les activités du crime organisé, des forces de l'ordre et des militaires qui fournissent des armes pour le trafic, l'incapacité à faire respecter la loi, à maintenir l'ordre et à assurer la sécurité, ou encore la coordination avec les groupes armés.
- Les interventions militaires internationales se sont inévitablement heurtées à la politique désordonnée des groupes armés locaux, aux élites corrompues et aux tensions intercommunautaires, ce qui a généré des priorités concurrentes et des mesures incitatives mal alignées. Les interventions qui n'identifient et n'évaluent pas avec précision les relations entre les différents acteurs étatiques et non étatiques au Mali ainsi qu'entre les groupes armés, les djihadistes et les communautés ne permettront pas de développer des approches de stabilisation efficaces dans la région.
- Les approches militarisées et répressives visant à lutter contre le crime organisé devraient être abandonnées au profit de solutions davantage axées sur le développement qui permettront aux communautés d'atténuer l'impact négatif des activités criminelles.
- Les futurs mandats et programmes devraient être conçus pour répondre aux besoins des collectivités locales en leur donnant la possibilité d'être à l'initiative de l'élaboration des réponses au crime organisé et aux marchés criminels.

# ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

AQMI	Al-Qaïda au Maghreb Islamique
CMA	Coordination des Mouvements de l'Azawad
DDR	Désarmement, démobilisation et réintégration
EIGS	État islamique dans le Grand Sahara
GSIM	Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans
MINUSMA	Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali
MNLA	Mouvement National de Libération de l'Azawad
OCCRP	Organized Crime and Corruption Reporting Project
SONATAM	Société Nationale des Tabacs et Allumettes du Mali



## INTRODUCTION : STABILISATION DU SAHEL

▲  
Des soldats maliens se rassemblent dans la capitale, Bamako, août 2020.  
© Stringer/Anadolu Agency via Getty Images

Depuis 2013, la République du Mali est devenue un point focal des efforts entrepris par la communauté internationale pour stabiliser la région du Sahel. Ces initiatives prennent la forme d'interventions militaires directes, d'aide à la sécurité, d'aide au développement ou encore de missions d'assistance humanitaire. Cet engagement a été mis à l'épreuve et façonné par des événements politiques survenus au Mali, notamment un coup d'État le 18 août 2020, puis la destitution le 24 mai 2021 du Président et du Premier ministre de l'époque par la junte au pouvoir. Depuis lors, un gouvernement de transition « civil » dirigé par une junte militaire a consolidé le pouvoir dans la capitale, Bamako, et a proposé une transition de cinq ans avant de remettre le pouvoir aux civils.<sup>1</sup>

Cette nouvelle phase de la vie politique malienne intervient à un moment où les partenaires internationaux du Mali réexaminent la nature de leurs stratégies de stabilisation dans la région du Sahel. C'est ce que souligne la restructuration de l'opération Barkhane – l'initiative française de lutte contre le terrorisme – dans le cadre de laquelle 5 000 militaires français ont été déployés pour lutter contre les groupes d'insurgés islamistes depuis 2014.<sup>2</sup> Alors que certains segments de la communauté internationale cherchent à isoler les membres de la junte au pouvoir au moyen de sanctions,<sup>3</sup> la Russie s'engage dans une coopération sécuritaire de plus grande ampleur avec le gouvernement malien et a envoyé des troupes au Mali.<sup>4</sup> Le bruit court que des sociétés de sécurité privées russes pourraient également être déployées dans le pays.<sup>5</sup>

L'ensemble de ces évolutions marque la fin d'une ère de l'engagement international avec le Mali : une époque guidée par la conviction que des opérations internationales de lutte contre le terrorisme, l'attribution de fonds pour soutenir le développement du pays et le processus électoral suffiraient à résoudre les problèmes sécuritaires, politiques et sociaux qui se superposent au Mali.

*La communauté internationale perçoit de plus en plus le crime organisé comme une menace stratégique pour les efforts de stabilisation.*

Les économies criminelles et les acteurs engagés dans le crime organisé au Mali sont un des aspects de la complexité de la situation dans ce pays. La communauté internationale perçoit de plus en plus le crime organisé comme une menace stratégique pour les efforts de stabilisation, comme en témoignent les mandats de la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA)<sup>6</sup> et de la Force conjointe du G5 Sahel, qui a fait de la lutte contre le crime organisé l'une de ses priorités.<sup>7</sup>

Cette perspective souligne une tendance observée depuis le début des années 2000 : pour le système des Nations Unies et la communauté internationale, les acteurs criminels constituent une menace non seulement contre les missions de maintien de la paix, mais aussi contre la paix et la sécurité internationales de façon plus générale.<sup>8</sup> Le cas du Mali montre cependant que cette perspective ne s'est pas traduite par une approche consolidée permettant aux opérations de maintien de la paix et aux acteurs sécuritaires extérieurs de lutter contre les réseaux criminels sur le terrain.<sup>9</sup> Lorsque la lutte contre le crime organisé se joue dans des environnements sécuritaires complexes tels que le Mali, les cadres conceptuels ont largement dépassé leur mise en œuvre.

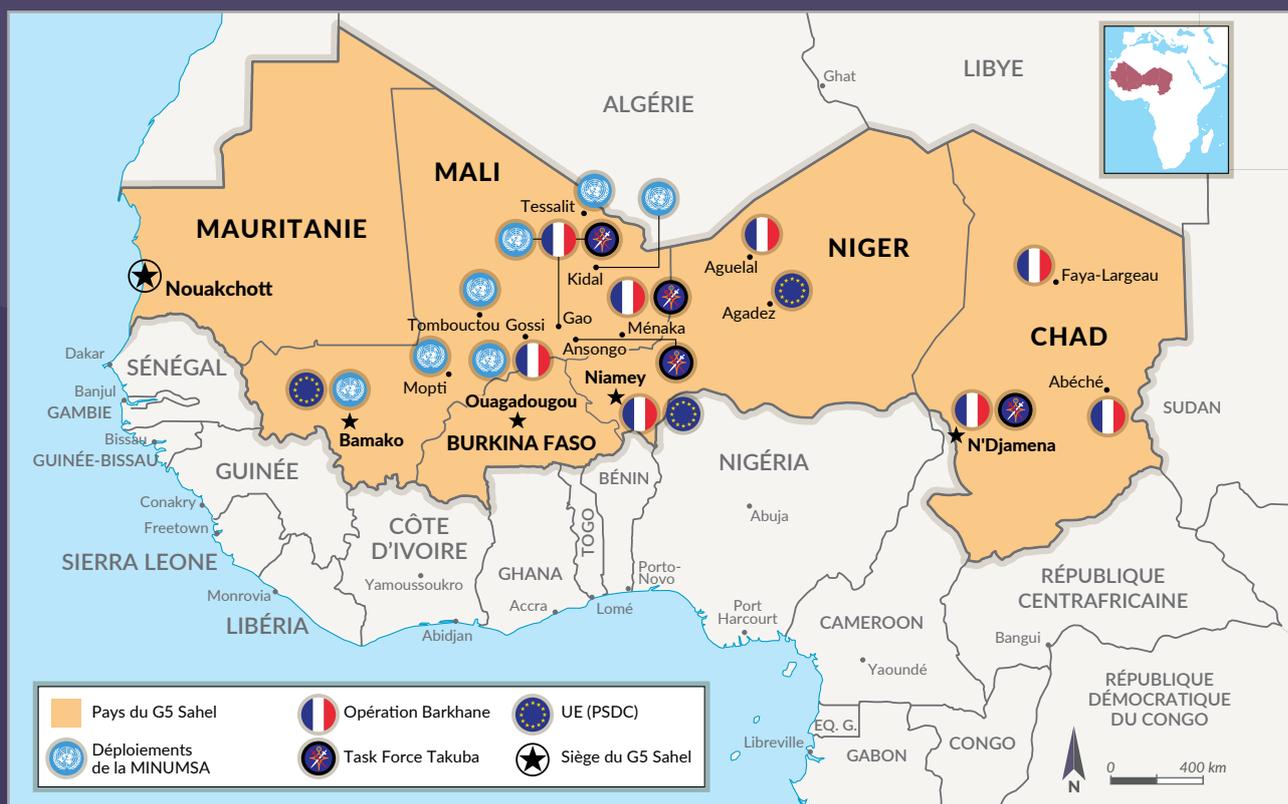
Le fait d'intégrer le crime organisé aux composantes ciblées des mandats des opérations de maintien de la paix s'inscrit dans une tendance internationale plus vaste consistant à associer de plus en plus certaines formes de criminalité organisée, telles que le trafic d'armes et le trafic de drogue, au terrorisme et à l'extrémisme violent. Pourtant, ces associations sont souvent trop simplifiées et ne sont pas nécessairement propices au développement d'approches réalistes pour atténuer les impacts du crime organisé dans des contextes comme le Mali.<sup>10</sup>

## Un lien crime-terrorisme ?

Lorsque la MINUSMA a été autorisée pour la première fois en 2013, le Conseil de sécurité de l'ONU a reconnu les « graves menaces posées par la criminalité organisée transnationale dans la région du Sahel, et le développement de ses liens, dans certains cas, avec le terrorisme ».<sup>11</sup> Il a ensuite adopté la résolution 2295 (2016) autorisant la MINUSMA à adopter une « démarche plus proactive et robuste » pour protéger les civils contre les menaces asymétriques. Elle permet également la lutte contre les groupes terroristes et la limitation de « la prolifération de toutes armes, les formes de criminalité transnationale organisée et les autres activités illicites, dont le trafic de stupéfiants, le trafic de migrants et la traite d'êtres humains ».<sup>12</sup>

En 2017, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2374 (2017) établissant un groupe d'experts chargés d'identifier et d'imposer des sanctions aux acteurs violant ou faisant obstruction au processus de paix, y compris ceux impliqués dans le « crime organisé ». Cette résolution identifie des activités criminelles organisées spécifiques préoccupantes : la production et le commerce illicites de stupéfiants et de leurs précurseurs en provenance du Mali ou en transit dans le pays, la traite des êtres humains, le trafic de migrants, la contrebande et le trafic d'armes et le trafic de biens culturels.<sup>13</sup> Ce mandat a été renouvelé pour la dernière fois en août 2021.<sup>14</sup>

Le mandat de la Force conjointe du G5 Sahel lie explicitement les efforts de lutte contre le terrorisme à la criminalité organisée transnationale, soulignant le développement des liens entre le terrorisme et le trafic d'armes, de drogue, de migrants et la traite des personnes.<sup>15</sup> Ce qui est frappant concernant les mandats de la MINUSMA et de la Force conjointe du G5 Sahel, c'est que la définition de leurs principes d'engagement s'appuie sur la reconnaissance de liens manifestes entre le crime organisé et le terrorisme. Au Mali, l'intégration de la menace de la criminalité organisée transnationale à ces mandats de missions de maintien de la paix s'est



**CARTE 1** Programmes internationaux de maintien de la paix, de lutte contre le terrorisme et de sécurité dans les pays du G5 Sahel.

SOURCE : Centre For European Reform

principalement traduite par des partenariats et des initiatives de formation mettant l'accent sur le renforcement de la capacité d'enquête des forces de l'ordre locales et du système judiciaire, afin que des actions en justice puissent être engagées.<sup>16</sup>

Le présent document place les activités et les économies de la criminalité organisée transnationale dans le contexte de l'instabilité persistante au Mali. Il soutient que si les missions internationales de maintien de la paix et de lutte contre le terrorisme au Mali opèrent bien dans des environnements caractérisés par des degrés divers d'activité criminelle organisée, les mandats existants lient ces éléments de façon inappropriée. En laissant entendre qu'il existe un lien crime-terrorisme facilement perceptible, ils risquent de mal cerner la nature du crime organisé au Mali. En interprétant à tort certains types de marchés illicites et informels comme des formes discrètes d'activité criminelle organisée et en se méprenant sur la manière dont les communautés interagissent avec les marchés criminels, ces mandats risquent en réalité de saper les efforts de stabilisation.

Ces lacunes conceptuelles ne signifient pas que la MINUSMA, la Force conjointe du G5 Sahel ou d'autres acteurs internationaux opérant au Mali ne doivent pas intégrer le crime organisé à leurs approches. Elles soulignent cependant la nécessité d'évaluer avec lucidité la manière dont les différents types d'activités criminelles organisées s'intègrent dans les contextes politique, économique et sécuritaire plus larges.



Un soldat français surveille la base militaire de la Task Force Takuba à Ménaka, Mali, décembre 2021.

© Thomas Coex/AFP via Getty Images

À cette situation déjà complexe s'ajoute l'émergence d'un « embouteillage sécuritaire » au Mali ; des initiatives multipartites telles que la MINUSMA et la Force conjointe du G5 Sahel se déroulent en parallèle et parfois en partenariat avec d'autres missions internationales telles que l'opération Barkhane et la Task Force Takuba dirigée par l'Europe, entre autres. Ces parties prenantes peuvent avoir des perceptions différentes de la criminalité organisée transnationale et de la manière dont elle affecte leurs priorités stratégiques dans la région, ce qui peut se traduire par des tactiques différentes, voire concurrentes, concernant les acteurs criminels et les marchés à cibler. Les priorités des parties prenantes, tant internationales que nationales, changent également à mesure que les allégeances entre les acteurs locaux, nationaux, régionaux et internationaux évoluent.

Le Mali traverse une période d'extrême insécurité et d'incertitude politique ce qui représente un défi à la fois pour définir et situer correctement le crime organisé, mais aussi pour le développement de mandats internationaux capables de refléter ce phénomène de manière adéquate. Pourtant, ce contexte offre également à la communauté internationale l'occasion d'envisager et de préconiser de nouvelles approches de la lutte contre le crime organisé et de la gouvernance criminelle qui ne soient pas excessivement influencées par les programmes de lutte contre le terrorisme.



## LE CRIME ORGANISÉ S'ENRACINE AU MALI

Le Mali a longtemps été un favori de la communauté internationale et considéré comme un modèle de démocratie dans une région en proie à des régimes non démocratiques. En 2012, cependant, des responsables militaires de rang intermédiaire ont organisé un coup d'État dans la capitale, Bamako, notamment en raison de leur mécontentement quant à la manière dont le gouvernement avait géré un soulèvement séparatiste dirigé par le Mouvement National de Libération de l'Azawad (MNLA), un groupe rebelle majoritairement composé de Touaregs, dans le nord du pays. Profitant de l'incertitude à Bamako, le MNLA, appuyé par des djihadistes armés, réussit à chasser l'armée malienne des territoires du nord du pays. Les rebelles djihadistes se sont ensuite retournés contre le MNLA, prenant le contrôle de toutes les grandes villes du nord du Mali.<sup>17</sup>

Avant même que le Mali ne sombre dans le chaos, les activités criminelles transnationales s'étaient progressivement ancrées dans les structures politiques et sécuritaires maliennes depuis plus d'une décennie. À partir du début des années 2000, les réseaux criminels qui s'étaient d'abord développés autour du trafic de cigarettes de contrebande et de résine de cannabis (cultivée au Maroc et transportée d'ouest en est à travers le Sahel) ont commencé à convoier d'importantes cargaisons de cocaïne à travers le nord du Mali.<sup>18</sup> Chargée sur des navires en Amérique du Sud, la drogue arrivait dans les ports côtiers d'Afrique de l'Ouest avant d'être acheminée par voie terrestre à travers le nord du Mali en direction de l'Afrique du Nord.

Le développement de ces réseaux a entraîné une intensification de la concurrence pour le contrôle des routes de trafic, et les acteurs impliqués dans le narcotraffic ont investi leurs revenus dans d'autres secteurs de l'économie officielle et informelle. Ce pouvoir économique croissant a bouleversé les hiérarchies traditionnelles et

▲ Des membres d'un groupe armé dans la ville de Kidal, ancien bastion rebelle, au nord du pays.

© Souleymane AG Anara/AFP  
via Getty Images

modifié l'équilibre des pouvoirs politiques et militaires locaux, ce qui a entraîné la création de nouveaux réseaux de patronage qui ont pénétré les partis politiques et affaibli les institutions gouvernementales. Avec le temps, les activités criminelles ont commencé à s'intégrer aux structures de l'État.<sup>19</sup>

En 2009, par exemple, un Boeing 727 immatriculé en Guinée-Bissau a décollé du Venezuela et s'est posé près du village de Tarkint, dans la région de Gao, avec à son bord entre 7 et 11 tonnes de cocaïne. L'affaire, connue sous le nom d'« Air Cocaïne », a attiré l'attention de la communauté internationale, renforçant ainsi la réputation du Mali de pays de transit pour les cartels de la drogue, et confirmant l'implication directe des responsables du gouvernement malien dans le trafic de cocaïne.<sup>20</sup> Non seulement le maire de Tarkint, Baba Ould Cheikh, aurait été impliqué dans l'épisode « Air cocaïne », mais il a ensuite été surnommé « mon bandit » par le président malien de l'époque, Amadou Toumani Touré, en référence à son rôle de médiateur dans la négociation de la libération de diplomates étrangers enlevés par le groupe djihadiste Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI).<sup>21</sup>

Dans les années qui ont précédé le coup d'État de 2012, la concurrence pour le contrôle des routes de la drogue a conduit au développement d'économies de protection militarisées qui se sont entremêlées avec les structures de sécurité de l'État.<sup>22</sup> Le cas de Mohamed Ould Awainat est particulièrement édifiant. Mohamed Ould Awainat a été arrêté et emprisonné pour son implication présumée dans l'affaire « Air Cocaïne », mais a été libéré en janvier 2012, prétendument à condition qu'il soutienne les milices progouvernementales sous le commandement de Mohamed Abdrahamane Ould Meydou.<sup>23</sup>

Les années précédant le coup d'État ont été marquées par le développement des réseaux de trafic de drogue dans le nord du Mali et l'intensification des activités d'AQMI dans la région, suscitant ainsi la crainte au sein de la communauté internationale quant à l'émergence d'un lien narcodjihadiste. Cependant, l'importance de ces liens étaient largement surestimée. À cette époque, AQMI tirait la majeure partie de ses revenus du kidnapping d'étrangers contre rançon et de différentes formes de banditisme, de contrebande et de chantage à la protection.<sup>24</sup> Si l'effondrement du nord du Mali et l'éviction de Touré en 2012 ont représenté une rupture dans le système de trafic de stupéfiants au nord du Mali, divers acteurs locaux associés au narcotraffic sont toutefois parvenus à nouer de nouvelles alliances, notamment avec des groupes dissidents d'AQMI, pour établir de nouveaux réseaux de protection et de patronage, afin de poursuivre leurs activités criminelles.<sup>25</sup>



La carcasse d'un avion utilisé pour transporter une importante cargaison de cocaïne du Venezuela au Mali en 2009. © Serge Daniel/AFP via Getty Images



# LES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX SE HEURTENT À LA PERSISTANCE DES ACTIVITÉS CRIMINELLES

▲ Véhicules d'une intervention militaire dirigée par la France pour chasser les rebelles islamistes du nord du Mali en 2013. © Pascal Guyot/AFP via Getty Images

**E**n janvier 2013, l'armée française est intervenue à la demande du gouvernement malien après que les rebelles djihadistes ont progressé rapidement vers Bamako. La mission militaire française, l'Opération Serval (qui deviendra plus tard l'Opération Barkhane), a réussi à déloger la coalition de groupes djihadistes de ses bastions du Nord. D'autres forces africaines ont apporté leur soutien dans le cadre de la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine, qui a été intégrée à la MINUSMA en 2013.<sup>26</sup> Deux autres missions internationales, la Force conjointe du G5 Sahel et la Task Force Takuba, sous commandement européen, ont été lancées respectivement en 2017 et 2020.<sup>27</sup>

Même si les Français ont cherché à éviter les réalités désordonnées de la politique malienne en se concentrant exclusivement sur les groupes djihadistes dotés d'une puissance militaire, les activités criminelles locales se sont avérées incontournables. En février 2013, par exemple, un avion français a bombardé un convoi armé qui s'apprêtait à attaquer la ville d'In Khalil, plaque tournante de la contrebande située à la frontière algérienne. Le compte-rendu officiel de l'époque indiquait que la France avait mené la frappe pour protéger des éléments au sein du MNLA, le groupe rebelle séparatiste dirigé par des Touaregs avec lequel les Français collaboraient dans la région de Kidal pour cibler les groupes djihadistes. Pourtant, des rapports ultérieurs suggèrent que le convoi se dirigeant vers In Khalil était au service de commerçants

arabes cherchant à récupérer des millions d'euros de marchandises, y compris des cargaisons de drogue, qui avaient été confisquées par des rivaux touaregs.<sup>28</sup>

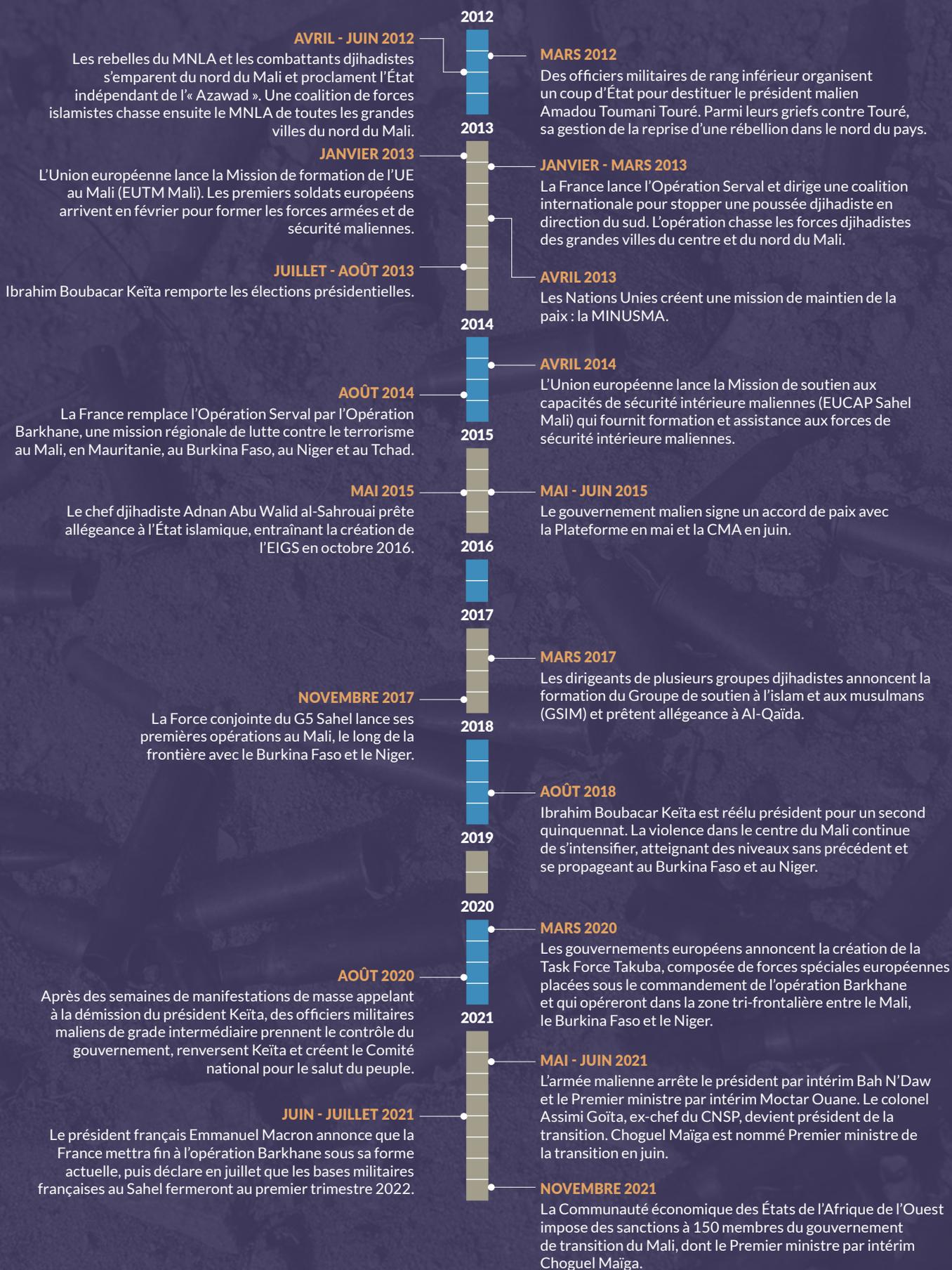
Les élections présidentielles organisées en août 2013 ont été remportées par Ibrahim Boubacar Keïta et ont ouvert la voie à des négociations entre le gouvernement malien et des groupes rebelles non djihadistes. Une fois encore, les activités criminelles ont influencé le positionnement des différents acteurs dans ce processus. Les deux principaux groupes qui ont émergé, la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA) et la Plateforme des mouvements du 14 juin 2014 d'Alger, connue sous le nom de « Plateforme », ont surveillé de près les alliances qui s'étaient formées avant le coup d'État de 2012 et qui avaient été fortement influencées par les rivalités criminelles. Les parties concernées ont signé un accord de paix en 2015, mais après plusieurs années de retards et de divergences, les termes de l'accord ont à peine été appliqués.<sup>29</sup>

Même après la signature de l'accord de paix, la concurrence pour le contrôle des routes et des plateformes de trafic a apparemment continué à jouer un rôle dans la manière dont différents acteurs se sont alignés et réalignés. Des éléments au sein des groupes signataires se sont régulièrement affrontés pour le contrôle des plaques tournantes de trafic, tandis que les initiatives de médiation locales « Anéfis I » en 2015 et « Anéfis II » en 2017 ont cherché à atténuer ces conflits en réduisant la concurrence armée, les vols et le banditisme dans le nord du Mali. Plusieurs personnalités influentes dans le domaine des trafics ont été impliquées dans ces deux tentatives de médiation, et bien que les intérêts liés aux trafics n'aient pas été le seul élément pris en compte, ils auraient été un thème sous-jacent des négociations.<sup>30</sup> Selon un rapport de l'ONU, des factions rivales au sein du processus de paix, dont plusieurs impliquées dans les trafics, se sont à nouveau réunies à Anéfis les 7 et 8 janvier 2021 pour négocier un compromis sur les points de passage et le contrôle des principales plaques tournantes de trafic.<sup>31</sup>

Depuis 2016, la situation sécuritaire au Mali a continué de se détériorer. L'insécurité n'est plus limitée au nord du pays, mais touche également la majeure partie du centre du Mali ainsi que des régions du sud du pays et s'est répandue de l'autre côté des frontières maliennes, au Burkina Faso et au Niger.<sup>32</sup> En plus d'être l'épicentre des violences intercommunautaires, le centre du Mali est désormais la région du pays la plus touchée par les enlèvements et les raptés perpétrés par des acteurs armés.<sup>33</sup>

Les économies criminelles au Mali se sont ensuite développées en termes d'échelle et d'envergure, au point de devenir une composante d'un nouveau contexte socio-économique pour les acteurs armés, y compris des groupes djihadistes tels que le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM) affilié à Al-Qaïda et l'État islamique dans le Grand Sahara (EIGS). Dans le centre du Mali, des milices d'« autodéfense » telles que Dan Na Ambassagou, principalement composée de combattants dogons, ont émergé aux côtés des groupes djihadistes et semblent également avoir tiré parti des économies criminelles. Des chercheurs locaux et des experts en sécurité interrogés par la GI-TOC affirment que ces milices organisent désormais des activités de chantage à la protection autour des accès à certaines routes et certains marchés clés du centre du Mali, et se livrent au trafic d'armes en collaboration avec des membres de l'armée malienne.<sup>34</sup>

## UNE DÉCENNIE D'INSTABILITÉ



## Le trafic d'armes se développe

Le marché du trafic d'armes au Mali s'est développé depuis 2016 en parallèle de la prolifération de groupes armés dans tout le pays. Outre les groupes signataires du processus de paix, d'autres groupes sont désormais à la recherche d'armes automatiques, notamment des groupes djihadistes, des milices telles que Dan Na Ambassagou, mais aussi des individus et des communautés se protégeant auparavant avec des fusils de chasse et des armes à feu artisanales.<sup>35</sup>

La majorité des armes circulant au Mali proviennent principalement d'un seul et même stock, recyclé dans le pays et chez ses voisins depuis des décennies. La plupart des armes faisant l'objet d'un trafic sont soit entrées au Mali après l'effondrement de l'État libyen en 2011, soit ont été pillées dans les stocks maliens après l'abandon par l'armée de vastes territoires au nord et au centre du pays en 2012.

Ce stock existant, qui circule dans toute la sous-région, a été renouvelé avec des armes achetées par l'armée malienne, volées ou récupérées sur le champ de bataille, ou vendues à des groupes armés par des éléments de l'armée malienne. Ces réserves détournées constituent une source d'approvisionnement en armes majeure pour les groupes djihadistes côté burkinabè, plus précisément dans les régions du Nord et du Sahel, ainsi que dans les régions de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Nord.<sup>36</sup> À ce sujet, un expert international en armement a par exemple souligné que l'ensemble des armes remises à l'armée malienne avaient de grandes chances de finir entre les mains de groupes armés dans l'année qui suit.<sup>37</sup>

Ces derniers mois, on a également observé un afflux de nouvelles armes en provenance de Libye pour la première fois depuis plusieurs années, notamment de nouvelles variantes chinoises du AK-47, disponibles à l'achat au nord du Mali.<sup>38</sup> Il existe cependant dans le pays de multiples marchés d'armes et réseaux d'acteurs qui se recoupent. Dans la ville de Ber, par exemple, l'important marché des armes est principalement contrôlé par des acteurs spécifiques issus des communautés arabes du nord du Mali, qui continuent d'entretenir d'étroites relations avec des groupes armés, notamment la CMA, la Plateforme et le GSIM. Les liens entre ces acteurs et l'EIGS sont moins clairs.<sup>39</sup> Au centre du Mali, cependant, le marché criminel des armes est nettement moins bien défini, et réunit un large éventail d'acteurs étatiques et non étatiques.<sup>40</sup>

Le processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR) du Mali, convenu pour la première fois en 2015 mais lancé en 2018 seulement, a encore accru la demande d'armes sur le marché noir. Plusieurs chercheurs et parties prenantes au Mali ont confirmé que des citoyens cherchaient à se « mobiliser » afin de participer au processus, tandis que les groupes armés cherchent à gonfler leurs rangs afin de pouvoir démobiliser les prétendus « combattants » sans réduire leurs capacités militaires de manière significative.<sup>41</sup> Le fait que le trafic d'armes soit devenu une partie intégrante du processus de DDR, ce qui a contribué à la hausse du prix des armes en raison de l'augmentation de la demande, souligne une nouvelle fois à quel point les activités criminelles sont parfois catégorisées comme des activités davantage « techniques » que « politiques » par la communauté internationale.



Des armes à feu de fabrication chinoise, comme cette variante de l'AK-47, circulent dans le nord du Mali.



## Les marchés gris prospèrent dans un contexte de détente entre la CMA et le GSIM

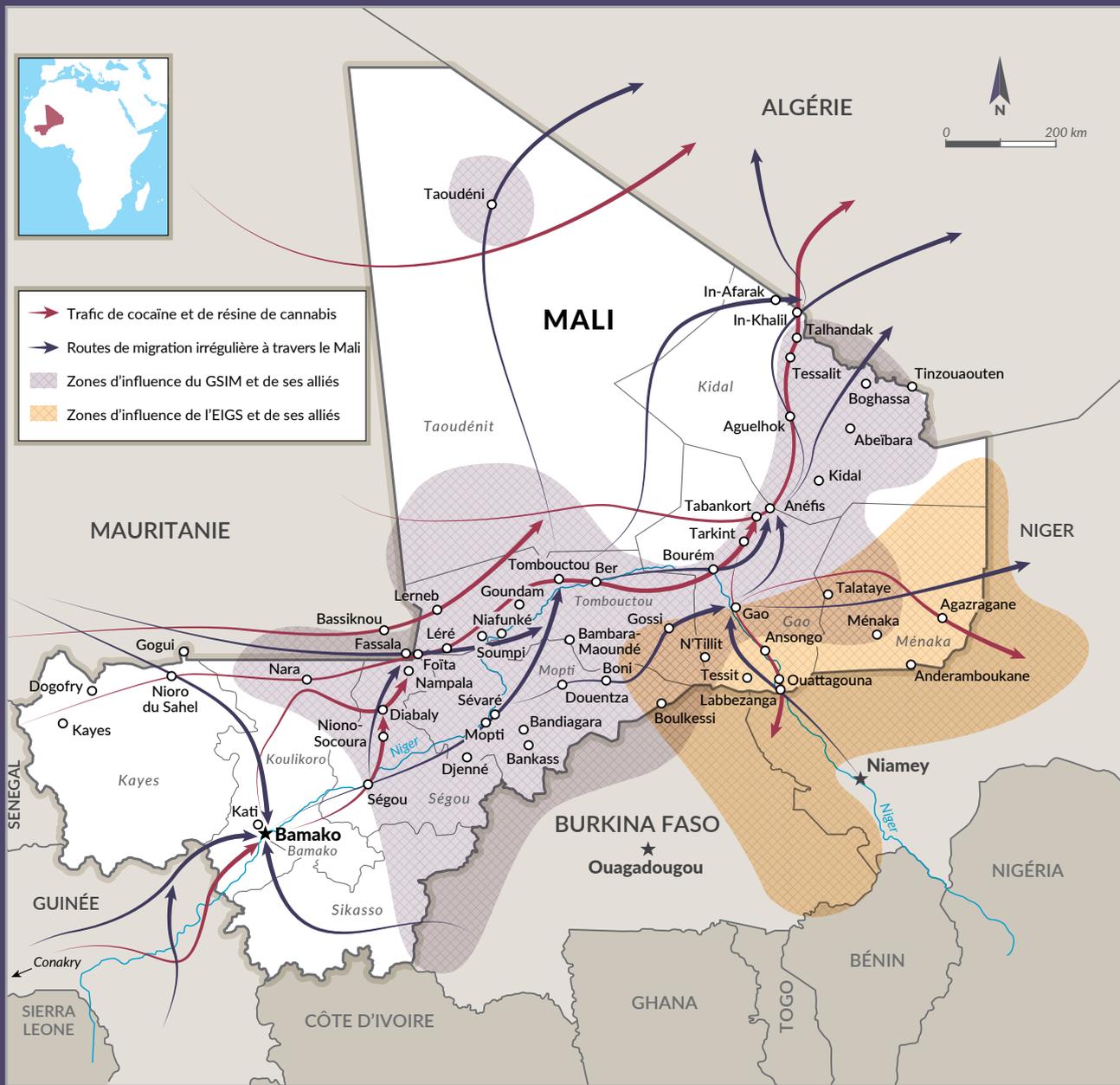
Le boom de l'extraction artisanale de l'or dans une grande partie du Sahel observé depuis le milieu des années 2010 a fourni de nouvelles sources de revenus aux groupes armés, en particulier au Mali et au Burkina Faso. Dans le nord et l'est du Burkina Faso, des groupes djihadistes également actifs au Mali ont réussi à prendre le contrôle de plusieurs sites d'extraction d'or, où ils peuvent recruter de nouveaux membres et accéder à des matières explosives.<sup>42</sup> Les groupes djihadistes ont également utilisé des zones protégées telles que les parcs nationaux et les réserves naturelles comme cachettes, mais aussi comme moyen de se faire bien voir des populations locales en leur permettant d'exploiter ces zones pour y mener des activités souvent interdites par les autorités gouvernementales, notamment l'exploitation forestière, le pacage, la culture du coton et l'extraction artisanale de l'or.<sup>43</sup>

Dans le nord du Mali, plusieurs sites d'extraction d'or situés dans les régions de Kidal et de Gao sont directement contrôlés par la CMA, des éléments de la Plateforme et le GSIM, qui font tous payer des taxes aux mineurs pour leur autoriser l'accès aux différents sites en échange d'une protection.<sup>44</sup> Sur certains sites, ils exigent que les mineurs paient pour être protégés, pour avoir accès à l'eau et à la nourriture, et pour obtenir le droit d'établir des campements sur les sites d'extraction d'or.<sup>45</sup> L'or extrait dans les régions de Kidal et de Gao est transporté vers plusieurs destinations par voie terrestre, principalement le Niger, le Burkina Faso et vers le sud jusqu'à Bamako, souvent pour être ensuite exporté vers Dubaï.<sup>46</sup>

Là encore, le lien entre marchés illicites, extrémisme violent et stabilité est complexe. Depuis plusieurs dizaines d'années, la région abrite de solides économies de contrebande fondées sur le trafic de carburants et de produits alimentaires subventionnés, et qui sont acheminés de manière irrégulière depuis l'Algérie vers le nord du Mali.<sup>47</sup> Les biens de consommation vendus à Kidal et dans une grande partie des régions de Tombouctou et de Gao, tant dans l'économie officielle qu'informelle,

Un mineur dans une mine d'or artisanale à Sadiola, au nord-ouest du Mali.

© Amadou Keita/Afrikimages Agency/Universal Images Group via Getty Images



**CARTE 2** Routes du trafic de cannabis et de cocaïne, et de migration irrégulière.

SOURCES : GI-TOC, Conseil européen des relations internationales, ACLED

proviennent presque exclusivement d'Algérie. Les régions de Kidal et de Gao sont également des zones de transit utilisées par les trafiquants acheminant des stupéfiants de grande valeur, notamment de la résine de cannabis et de la cocaïne, à travers le Mali.<sup>48</sup>

Bien qu'étant une zone de polycriminalité dans laquelle le GSIM opère dans une quasi-impunité, la région de Kidal est devenue une zone de stabilité relative en partie grâce à une certaine détente entre les éléments les plus puissants de la CMA et du GSIM. Ces derniers mois, le GSIM a réussi à affaiblir et à coopter des membres de la CMA, et est devenu le groupe le plus puissant dans une grande partie de la région.

Certains acteurs ne cachant pas leur appartenance à la CMA ont des relations étroites, voire des liens familiaux, avec des membres du GSIM. D'autres sont affiliés aux deux groupes, étant ainsi signataires du processus de paix tout en collaborant avec des groupes djihadistes. Parmi les éléments clés de cette détente manifeste entre la CMA et le GSIM, on peut citer le fait que les groupes armés associés à la CMA ne ciblent pas les éléments djihadistes et ne collaborent pas avec les forces internationales, et qu'en échange, les groupes djihadistes ne ciblent pas la CMA.<sup>49</sup>

Le processus de paix au point mort et le retour limité des autorités maliennes, combinés au départ en octobre des troupes françaises de Kidal et de Tessalit, ont permis à la CMA et au GSIM d'atteindre de nouveaux niveaux d'autonomie de facto dans la région. Des acteurs puissants au sein de la CMA, engagés dans la criminalité organisée transnationale, ont ainsi pu mener leurs activités avec une relative facilité.<sup>50</sup>

Les villes de Tombouctou et de Gao sont les principales plaques tournantes du trafic de migrants, des milliers d'entre eux y arrivant chaque mois et engageant des passeurs pour les conduire à la frontière algérienne de manière irrégulière. Ces réseaux ont été perturbés par la pandémie de COVID-19 et l'instabilité le long de certains couloirs clés, mais ont rebondi avec la réouverture des frontières internationales et l'assouplissement des restrictions internes en matière de mobilité. Les migrants arrivant à Tombouctou paient aux passeurs entre 100 000 et 150 000 FCFA (153 - 230 €) pour emprunter l'itinéraire principal vers l'Algérie.<sup>51</sup>

Les réseaux de passeurs de migrants à Gao, largement inactifs depuis début 2020, ont désormais repris leurs activités. Les passeurs demandent 20 000 FCFA (30,49 €) aux migrants pour rejoindre l'Algérie par voie terrestre. Les personnes empruntant cet itinéraire doivent payer entre 10 000 et 20 000 FCFA (15,24 à 30,49 €) à différents points de contrôle surveillés par des groupes armés avant d'atteindre l'Algérie.<sup>52</sup> Ces derniers mois, les économies politiques du trafic de migrants et du transport de ressortissants maliens originaires du sud du pays sont devenues de plus en plus liées aux économies d'extraction artisanale et à petite échelle de l'or existant dans les régions de Gao et de Kidal. Des rapports récents ont également indiqué que certains migrants transitant par Kidal ont été contraints de travailler sur différents sites aurifères.<sup>53</sup>

Il est important de noter que le transport des migrants coïncide avec les schémas de migration réguliers des ressortissants maliens. Si certains des acteurs impliqués dans le transport de migrants sont affiliés à des groupes armés, rien n'indique que les groupes armés considèrent le trafic de migrants comme une source essentielle de revenus pour leurs opérations. Ils le considèrent plutôt comme une activité se déroulant sur leurs territoires, et devenant naturellement une source de revenus.<sup>54</sup>

## **Le vol de bétail alimente les tensions et permet l'intégration des groupes armés**

Le vol de bétail est l'un des principaux marchés criminels qui prédominent dans une grande partie du nord et du centre du Mali, en particulier dans les régions de Ménaka, Gao et Mopti. Bandits, groupes armés et groupes djihadistes y participent tous activement, et bien qu'il soit relativement peu présent dans les discours internationaux sur le crime organisé, il s'est avéré particulièrement redoutable pour l'intégrité du tissu social des communautés à travers le Sahel.<sup>55</sup>

La zone tri-frontalière entre le Mali, le Burkina Faso et le Niger, qui couvre de vastes étendues du centre et du nord du Mali, est devenue une zone clé de conflit et d'instabilité. Le GSIM et l'EIGS sont tous les deux actifs dans la région. Les missions internationales de lutte contre le terrorisme, y compris l'Opération Barkhane,



**Un éleveur Peul. Le vol de bétail est une activité criminelle directement liée à l'insécurité et à l'extrémisme violent au Mali.**

© Michele Cattani/AFP  
via Getty Images

la Task Force Takuba et la Force conjointe du G5 Sahel, sont particulièrement concentrées sur cette zone en raison de la forte présence de l'EIGS, chassé des autres régions par ses rivaux du GSIM. Les groupes djihadistes présents dans cette région se sont révélés particulièrement habiles à tirer parti des tensions intercommunautaires. Selon le contexte, ils les exacerbent stratégiquement pour mieux intervenir en « justiciers ».

Ils s'immiscent régulièrement dans les violences intercommunautaires déclenchées par le vol de bétail et la concurrence autour des ressources.<sup>56</sup> Le vol de bétail est une source de tension entre les communautés peules et Dawsahak qui dépendent de la transhumance pour vivre, et les communautés sédentaires telles que les Songhaïs, les Bambaras et les Dogons. Il a également été une source de tension au sein des communautés peules, en particulier dans les zones où les divisions « de classe » fondées sur les hiérarchies traditionnelles ont été exploitées par des groupes djihadistes.<sup>57</sup>

Le bétail volé dans le nord et le centre du Mali, en particulier les bovins, est vendu sur les marchés ou aux bouchers locaux, mais est également transporté vers les pays voisins, notamment le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Niger et, dans certains cas, jusqu'au Togo, au Bénin ou au Nigéria.<sup>58</sup> La recrudescence des vols de bétail a alimenté une course aux armes locale, élargissant l'éventail d'acteurs à la recherche d'armes automatiques pour leur protection personnelle.<sup>59</sup> L'intensification de la militarisation des tensions communautaires, un phénomène antérieur à la crise actuelle au Sahel, est un facteur clé d'insécurité, et s'est étendue dans une grande partie du Mali et du Burkina Faso.



## INTÉGRATION DES INTÉRÊTS ÉTATIQUES ET CRIMINELS

▲ Cannabis saisi près de Bamako par la police malienne en 2016.

© Habibou Kouyate/AFP via Getty Images

**M**algré la présence limitée de l'État dans le centre et le nord du Mali, des indices probants laissent toujours penser que les intérêts criminels sont profondément ancrés dans les structures de sécurité de l'État.

Citons par exemple le cas du général Moussa Diawara, à la tête de la principale direction du renseignement au Mali et arrêté par les putschistes en août 2020. Selon un rapport du Conseil de sécurité de l'ONU, Moussa Diawara aurait protégé et promis l'impunité à des trafiquants de la communauté arabe du Tilemsi en échange de paiements de Mohamed Ould Mataly, un ancien représentant à l'Assemblée nationale malienne longtemps associé au trafic de drogue dans les médias via son gendre, Mohamed Ben Ahmed Mahri.<sup>60</sup>

Plus connu sous le pseudonyme de « Rougi », Mohamed Ben Ahmed Mahri figure sur la liste des acteurs sanctionnés par le Conseil de sécurité des Nations Unies pour avoir utilisé les bénéfices tirés de la drogue en vue d'offrir « son soutien à des groupes armés terroristes » et pour « tenter de soudoyer des fonctionnaires afin qu'ils libèrent des combattants arrêtés et faciliter leur intégration [dans la Plateforme] ». <sup>61</sup>

Bien qu'il ne s'agisse que d'un seul exemple très médiatisé, il est révélateur de la manière dont les institutions gouvernementales sont souvent impliquées dans les processus politiques et économiques qui facilitent la criminalité organisée transnationale. Une corruption particulièrement marquée est omniprésente dans de nombreuses grandes institutions et rend possibles le vol systémique et la mauvaise allocation des ressources de l'État. Bamako doit donc être envisagée comme une plaque tournante de l'activité criminelle organisée où les produits du crime provenant de tout le pays sont blanchis. Les acteurs du crime organisé y investissent souvent dans des entreprises régulières, notamment des projets de construction, des investissements immobiliers, des boîtes de nuit, des concessions automobiles, des agences de voyages et des entreprises de logistique.<sup>62</sup>

## Les produits du crime provenant de tout le pays sont blanchis à Bamako.

La prise de conscience progressive du volume de fonds illicites blanchis par le biais des marchés financiers formels du Mali se reflète dans les actions du Groupe d'action financière (GAFI), un organisme de surveillance créé par le G7, un groupement de grandes puissances. En octobre 2021, le GAFI a placé le Mali sur sa « liste grise », appelant ainsi à un contrôle accru des transactions financières dans le pays.<sup>63</sup>

Bamako joue également le rôle de plaque tournante pour d'autres flux illicites. La ville est un point de transit essentiel pour le trafic et l'exportation d'or depuis les régions productrices en direction du reste du pays, et un point de départ et de transit pour les flux d'armes dans la sous-région. Les armes de contrebande en provenance de Guinée, de Côte d'Ivoire et du Burkina Faso sont transportées à Bamako, où elles peuvent être stockées avant d'être acheminées ailleurs ou vendues à des clients locaux. Des éléments de l'armée malienne et des forces de l'ordre ont été impliqués dans des systèmes de trafic d'armes, y compris dans la vente d'armes à des groupes armés dans le centre du Mali. Ces ventes s'appuient parfois sur des liens ethniques et communautaires.<sup>64</sup>

Des élites basées à Bamako sont également impliquées dans la vente de cigarettes illicites. Il s'agit notamment des cigarettes non taxées produites en Europe expédiées clandestinement dans les États côtiers d'Afrique de l'Ouest pour être ensuite acheminées vers le Mali, ainsi que des cigarettes produites dans la sous-région puis acheminées illégalement au Mali. D'après la loi, Imperial Tobacco, par l'intermédiaire de sa filiale basée à Bamako, la Société Nationale des Tabacs et Allumettes du Mali (SONATAM), détient le monopole de la production et de l'importation de cigarettes au niveau national. Pourtant, les produits « non SONATAM » sont largement disponibles sur les marchés locaux. La majorité d'entre eux entrent au Mali via la Guinée, le Burkina Faso et la Mauritanie.<sup>65</sup> En outre, une enquête récente menée par l'Organized Crime and Corruption Reporting Project (OCCRP) a affirmé que British American Tobacco, en partenariat avec Imperial Brands et la SONATAM, a volontairement surapprovisionné le Mali en cigarettes « officielles » pendant des années. Une « fraude commerciale » risquant de favoriser la corruption et de dynamiser les réseaux de passeurs dans les zones contrôlées par les groupes armés.<sup>66</sup> Un porte-parole de BAT a répondu à l'OCCRP que « des politiques et des procédures solides [étaient] en place [au sein du groupe] pour lutter contre ce problème et que [le groupe] soutenait pleinement les régulateurs, les gouvernements et les organisations internationales dans leurs efforts pour éliminer toutes les formes de commerce illicite ».

Géographiquement et culturellement éloignées du nord du Mali, la capitale et la périphérie sont beaucoup plus interconnectées que ne le reconnaissent souvent les acteurs internationaux, notamment parce que l'insécurité a rendu une grande partie du centre et du nord du Mali inaccessible aux ressortissants étrangers. À l'image de la majorité des élites de Bamako, épargnées par la violence et l'insécurité qui touchent d'autres régions du pays, de nombreux membres des groupes armés signataires du processus de paix peuvent emprunter les vols et les hélicoptères de la MINUSMA, ou s'offrir des vols commerciaux, afin de faire des allers-retours vers et depuis Bamako. Ces personnes sont ainsi en mesure de s'échapper et de vivre à l'écart des conséquences les plus graves de l'instabilité actuelle.

Les acteurs criminels peuvent également s'assurer l'impunité en raison de leurs liens avec les élites politiques et les chefs militaires à Bamako et à Kati, tirant parti de leur pouvoir économique pour obtenir protection et immunité contre les poursuites judiciaires.<sup>67</sup> Les intérêts criminels sur les marchés lucratifs du nord sont tels que, pour le moment en tout cas, des éléments de l'élite de Bamako tirent profit du statu quo, ce qui le rend tolérable, voire lucratif et avantageux pour un certain nombre d'acteurs étatiques et non étatiques puissants. Le réseau complexe et mouvant d'alliances entre les différents groupes armés au Mali est tel qu'à tout moment, l'État peut lutter contre certains groupes djihadistes et investir en même temps dans des économies criminelles dont ces groupes tirent des revenus. Par conséquent, une grande partie de l'activité criminelle, de l'extrémisme violent et de l'insécurité observables aux confins de la périphérie du pays est soutenue et rendue possible par les économies de protection et les intérêts de la capitale.



## DE QUI EST-CE LE CRIME, APRÈS TOUT ?

Nombre des conceptions internationales des activités du crime organisé et des premiers outils que la communauté internationale utilise ont été élaborés dans des contextes dans lesquels la relation entre le crime organisé et l'État était perçue comme conflictuelle. Cette logique ne s'applique cependant pas nécessairement à la République du Mali. Au Mali, très peu d'acteurs sont exclusivement impliqués dans le crime organisé, et leurs ambitions et motivations sont fortement influencées par d'autres facteurs. Pour le gouvernement malien, l'acceptation tacite de certains marchés illicites et de leurs liens avec les acteurs politiques est une stratégie mise en œuvre de longue date pour maintenir la stabilité grâce à la cooptation. Au cours des deux dernières décennies, on a pu observer à quel point l'activité criminelle organisée au Mali menaçait d'affaiblir certaines institutions de l'État et son potentiel de déstabilisation. Cependant, lutter de la mauvaise manière contre le crime organisé peut également conduire à exacerber l'instabilité et le dysfonctionnement de l'État.

Accepter ces réalités et analyser les compromis possibles peut être insatisfaisant, voire difficile sur le plan politique pour les acteurs extérieurs intervenant au Mali. Les programmes extérieurs exigent des résultats tangibles et mesurables, et sont fondés sur l'idée que l'État doit être clairement séparé des acteurs criminels.

Cependant, comme évoqué précédemment, les activités des organisations criminelles ne sont pas un facteur direct de l'instabilité au Mali à la hauteur de leur omniprésence dans une multitude de processus politiques et sociaux. Les acteurs impliqués dans la politique officielle et les acteurs criminels ne sont pas nécessairement en conflit, et leurs programmes se chevauchent et se recoupent souvent. Certains acteurs du crime organisé sont considérés comme des alliés de l'État, et le pouvoir économique et social qu'ils tirent de leurs activités criminelles peut être l'un des éléments faisant d'eux un partenaire utile pour contrer d'autres acteurs jugés hostiles à l'État. Ould Mataly, mentionné plus haut et placé sur la liste des personnes sanctionnées par l'ONU pour

▲ La Police des Nations Unies et un officier de la Garde nationale malienne en patrouille conjointe dans la région de Gao.

© MINUSMA/Marco Dormino

*Le choix des types d'activités criminelles et d'économies informelles ciblées dans le cadre des efforts de stabilisation peut être le reflet de priorités définies par des acteurs extérieurs autant qu'il peut être le résultat d'une analyse nuancée et éclairée des réalités sur le terrain.*

son « implication dans le crime organisé et son association avec des groupes armés terroristes » en juillet 2019, a été nommé conseiller spécial de l'un des membres du cabinet du gouvernement de transition du Mali en mars 2021. Il participe également régulièrement aux processus de paix locaux.

Si le Groupe d'experts des Nations Unies a réalisé un travail important en identifiant les manières dont différents acteurs soupçonnés depuis longtemps d'être associés au crime organisé sapaient le processus de paix, leur travail souligne également à quel point les activités criminelles sont profondément liées à la fois à l'État et aux groupes politico-militaires non étatiques. Le fait que de nombreux acteurs mentionnés par le Groupe d'experts des Nations Unies soient toujours activement engagés dans la politique officielle, soit via leurs liens avec Bamako, soit en raison de leurs affiliations avec des groupes signataires du processus de paix, met également en lumière leur capacité de nuisance potentielle.

De plus, de nombreuses économies criminelles au Mali, dont la plupart sont en fait plutôt des « économies informelles », ne sont pas intrinsèquement déstabilisatrices. Elles sont profondément imbriquées non seulement dans les économies officielles, mais aussi dans les structures politiques et de sécurité officielles et informelles. Aussi est-il difficile d'isoler les économies de contrebande au Mali, en particulier celles basées sur la mobilité et la contrebande transfrontalière de marchandises, ou de les analyser en dehors des dynamiques politiques et sécuritaires officielles et informelles de la région.<sup>68</sup>

Ces réalités sont rendues particulièrement visibles par les appels à renforcer la sécurité aux frontières et par les efforts visant à limiter la mobilité sous couvert de lutte contre la traite des personnes et le trafic de migrants. La MINUSMA et la Force conjointe du G5 Sahel soulignent toutes les deux la nécessité de lutter contre le trafic de migrants et la traite des personnes, mais aucune preuve convaincante n'indique à l'heure actuelle que le trafic de migrants ou ses produits contribuent à l'instabilité au Mali, ni que des groupes armés se disputent le contrôle du trafic de migrants ou des routes de la traite des personnes.<sup>69</sup> L'intégration du trafic de migrants et de la traite des personnes dans ces mandats reflète sans doute davantage les priorités des donateurs européens, qui ont fait de la sécurisation et de la surveillance des frontières un pilier essentiel de leur engagement avec le continent africain dans l'espoir de réduire la migration irrégulière vers l'Europe. En d'autres termes, le choix des types d'activités criminelles et d'économies informelles ciblées dans le cadre des efforts de stabilisation peut être le reflet de priorités définies par des acteurs extérieurs autant qu'il peut être le résultat d'une analyse nuancée et éclairée des réalités sur le terrain.

En outre, définir le crime organisé en s'appuyant sur le lien « crime-terrorisme » risque d'entraîner une mauvaise caractérisation du phénomène qui pourrait être présenté à tort comme un problème technique dont la solution principale serait le renforcement des capacités de l'État. In fine, l'adoption d'une telle perspective surfavorise les approches répressives et fondées sur l'état de droit déployées par l'État central alors que les communautés locales et les parties prenantes sont peut-être plus à même de trouver des solutions pour atténuer les impacts négatifs de l'activité criminelle. En outre, simplifier excessivement le crime organisé en lui prêtant des liens peu nuancés avec l'extrémisme violent sollicite des réponses antiterroristes pouvant être inappropriées, voire contre-productives.



## RECOMMANDATIONS À L'INTENTION DES ACTEURS INTERNATIONAUX

▲ La Police des Nations Unies en patrouille dans la région de Ménaka. © MINUSMA/  
Gema Cortes

Dans le centre et le nord du Mali, l'État a une faible présence officielle et est considéré par les populations locales comme inefficace pour assurer leur sécurité, voire comme un prédateur alimentant l'instabilité. Par conséquent, les communautés ont conclu des accords (souvent sous la contrainte) avec des acteurs politico-militaires locaux, y compris des groupes djihadistes, pour garantir un minimum de sécurité dans leur vie quotidienne. Les intérêts et le bien-être de ces communautés dépendent donc de la gestion des programmes concurrents et qui se chevauchent des acteurs étatiques et non étatiques. Les missions militaires et politiques internationales doivent réfléchir à la façon dont ces communautés percevront toute campagne soutenant « le retour de l'État » dans des zones échappant à son contrôle, et ce qu'un tel « retour » signifierait pour elles. À tout moment, leur participation à des activités criminelles peut être motivée exclusivement par le profit, ou par la génération de fonds pour soutenir des objectifs sociaux et politiques, ou simplement pour faire face à des dynamiques évoluant rapidement sur le terrain.<sup>70</sup>

Ces subtilités soulignent en outre à quel point une compréhension nuancée de la nature de l'activité criminelle et des économies illicites au Mali est non seulement importante pour les partenaires internationaux qui considèrent le crime organisé comme faisant partie de leur programme, mais également pour les acteurs qui pourraient penser que des approches plus « techniques » sont possibles en dehors de ces dynamiques, notamment les acteurs intervenant dans le domaine du développement et de l'humanitaire, et qui peuvent ne pas avoir d'expérience dans l'intégration de ces facteurs dans leur programme.

Le vol de bétail, par exemple, est une forme d'activité criminelle ayant des liens directs avec l'insécurité et l'extrémisme violent, mais suscitant dans une faible mesure l'attention de la communauté internationale, probablement parce que ce type



Les journaux consacrent leur une à l'annonce de la fin de l'opération militaire française au Mali, juin 2021.

© Annie Risemberg/AFP via Getty Images

d'activité criminelle ne correspond pas aux conceptions traditionnelles de la criminalité organisée transnationale, généralement axées sur les marchés illicites tels que le trafic de drogue, le trafic d'armes, le trafic d'êtres humains et la traite des personnes. Bien que le rôle pouvant être joué par des acteurs extérieurs pour limiter le vol de bétail dans le centre et le nord du Mali ne soit pas clairement défini (si toutefois ils peuvent en jouer un), la communauté internationale gagnerait à mieux comprendre en quoi cette activité criminelle déstabilise les communautés et répand l'insécurité dans le nord du Burkina Faso, le sud-ouest du Niger et, plus fréquemment, dans le sud du Mali et le sud du Burkina Faso.

Pour parvenir à créer les conditions nécessaires à la stabilisation du Mali, la communauté internationale doit veiller à éviter les perspectives idéalistes et centrées sur l'État souvent dictées par des priorités extérieures, en particulier dans les cas où les communautés locales ont conclu des accords avec des acteurs criminels et djihadistes pour assurer leur propre sécurité. Cela ne signifie pas que la MINUSMA ou la Force conjointe du G5 Sahel (ou d'autres acteurs opérant au Mali) ne doivent pas tenir compte du crime organisé dans leurs mandats ou leurs missions, mais plutôt qu'une compréhension approfondie des contextes politique, économique et sécuritaire de la région est nécessaire pour garantir que les interventions ne font pas plus de mal que de bien.

À l'avenir, les acteurs internationaux gagneraient à :

- Veiller à ce que les mandats et les programmes de lutte contre le crime organisé et les marchés criminels soient centrés sur les manières dont le crime organisé

et les marchés illicites nuisent aux Maliens et sur leurs liens avec le conflit et la déstabilisation, plutôt que motivés par des priorités extérieures (telles que la répression du trafic de migrants).

- Soutenir et renforcer les efforts (tels que ceux du Groupe d'experts des Nations Unies) pour identifier les acteurs spécifiques dont les activités criminelles nuisent au processus de paix ou contribuent au conflit au Mali, et pour faire appliquer des sanctions ciblées.
- Renoncer aux approches militarisées et répressives du crime organisé et adopter des solutions davantage axées sur le développement qui permettront aux communautés d'atténuer l'impact négatif des programmes criminels. Une posture axée sur le développement offrira plus d'espace aux partenaires internationaux et aux communautés locales pour séquencer correctement les réponses politiques aux activités criminelles organisées (réduction des dommages, interdiction, éradication, prohibition, dépénalisation, etc.).
- Reconnaître que les différents marchés illicites sont liés de différentes manières à l'instabilité, et élaborer des réponses de stabilisation adaptées. Pour ce faire :
  - Distinguer les économies nécessitant beaucoup de main-d'œuvre, sources de moyens de subsistance et perçues comme légitimes par les communautés locales (telles que l'extraction artisanale de l'or ou le transport et le commerce de produits de contrebande) des économies qui renforcent exclusivement les acteurs criminels (comme le trafic de drogue, le trafic d'armes et le chantage à la protection). Les premières nécessiteront principalement des mesures de développement plutôt que des réponses militaires ou répressives.
  - Identifier et hiérarchiser les types d'activités et d'acteurs criminels organisés les plus déstabilisants, tout en reconnaissant que l'intervention internationale peut n'avoir aucun rôle à jouer dans certaines économies. Le vol de bétail (qui crée des tensions intercommunautaires susceptible de déclencher une exploitation djihadiste) et l'enlèvement contre rançon (qui nuit aux civils et constitue une source de financement majeure pour les groupes armés) sont deux marchés criminels identifiés à plusieurs reprises comme étant particulièrement déstabilisants par les parties prenantes au Mali.
- Intégrer les évaluations du crime organisé dans les opérations de stabilisation précoces. Inclure la multiplication des vols de bétail comme indicateur de tensions et d'instabilité croissantes lors de l'identification des zones géographiques prioritaires pour les programmes de stabilisation préventive, et encourager les réponses des parties prenantes à ce phénomène.
- Réaliser et mettre à jour régulièrement des analyses des conflits et des réseaux axées sur les économies informelles et criminelles, plutôt que sur l'extrémisme violent. Cela aidera à comprendre les acteurs impliqués dans les marchés illicites et leurs relations évolutives et/ou qui se chevauchent avec l'État, les autorités politiques non étatiques, les groupes armés et les groupes extrémistes violents.
- Veiller à ce que les futurs mandats et programmes sollicitent directement les communautés locales et soient explicitement conçus pour répondre à leurs besoins en leur permettant d'être à l'initiative de l'élaboration des réponses au crime organisé et aux marchés criminels.

## NOTES

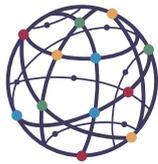
- 1 Reuters, *Mali proposes five-year election delay to West African bloc*, 2 janvier 2022, <https://www.reuters.com/world/africa/mali-proposes-five-year-election-delay-west-african-bloc-2022-01-01/>.
- 2 Delina Goxho, *Pivoting Stabilisation in the Sahel: competing visions and implantation checkpoints*, Security Praxis, 25 mai 2021, <https://securitypraxis.eu/pivoting-stabilisation-in-the-sahel-competing-visions-and-implementation-checkpoints/> ; Alex Thurston, *The hollowness of 'governance talk' in and about the Sahel*, Italian Institute for International Political Studies, 12 avril 2021, <https://www.ispionline.it/en/pubblicazione/hollowness-governance-talk-and-about-sahel-30026> ; Ann Schmauder, Guillaume Soto-Mayor et Delina Goxho, *Strategic missteps: Learning from a failed EU Sahel strategy*, Italian Institute for International Political Studies, 5 novembre 2020, <https://www.ispionline.it/en/pubblicazione/strategic-missteps-learning-failed-eu-sahel-strategy-28130> ; International Crisis Group, *Réordonner les stratégies de stabilisation au Sahel*, Rapport N° 299, 1er février 2021, <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/sahel/299-course-correction-sahel-stabilisation-strategy> ; T Salaün et J Irish, *France ends West African Barkhane military operation*, Reuters, 10 juin 2021, <https://www.reuters.com/world/africa/france-announce-troop-reduction-sahel-operations-sources-2021-06-10/>.
- 3 C Akorlie, *West African bloc imposes sanctions on Mali leaders over stalled vote*, Reuters, 8 novembre 2021, <https://www.reuters.com/world/africa/west-african-bloc-imposes-sanctions-mali-leaders-over-stalled-vote-2021-11-07/>.
- 4 Reuters, *Russian troops deploy to Timbuktu in Mali after French withdrawal*, 6 janvier 2022, <https://www.reuters.com/article/mali-security-russia-idAFL8N2TM47J>.
- 5 J Irish et D Lewis, *Deal allowing Russian mercenaries into Mali is close – sources*, Reuters, 13 septembre 2021, <https://www.reuters.com/world/africa/exclusive-deal-allowing-russian-mercenaries-into-mali-is-close-sources-2021-09-13/>.
- 6 Conseil de sécurité des Nations Unies, *Résolution 2584 (2021)*, 29 juin 2021, [https://undocs.org/fr/S/RES/2584\(2021\)](https://undocs.org/fr/S/RES/2584(2021)).
- 7 Conseil de sécurité des Nations Unies, *Security Council welcomes deployment of joint force to combat terrorism threat, transnational crime in Sahel, unanimously adopting Resolution 2359 (2017)*, 21 juin 2017, <https://www.un.org/press/en/2017/sc12881.doc.htm>.
- 8 Conseil de sécurité des Nations Unies, *Déclaration du Président du Conseil de sécurité. S/PRST/2010/4*, 24 février 2010, New York : Nations Unies. <https://www.un.org/press/en/2010/sc9867.doc.htm>.
- 9 Arthur Boutellis et Stephanie Tiélès, *Peace operations and organised crime: Still foggy?* Dans Cédric de Coning et Mateja Peter (dir.), *United Nations Peace Operations in a Changing Global Order*. Palgrave Macmillan, 2018.
- 10 Ibid.
- 11 Arthur Boutellis et Stéphanie Tiélès, *UN peace operations and organized crime: 'Serious risk but little strategic guidance'*, Global Initiative Against Transnational Organized Crime, 6 février 2018, [https://globalinitiative.net/analysis/un-toc\\_watch\\_5/](https://globalinitiative.net/analysis/un-toc_watch_5/).
- 12 Conseil de sécurité des Nations Unies, *Security Council adopts Resolution 2295 (2016), authorizing 'more proactive and robust' mandate for United Nations mission in Mali*, 29 juin 2016, <https://www.un.org/press/en/2016/sc12426.doc.htm>.
- 13 Conseil de sécurité des Nations Unies, *Security Council imposes sanctions on those derailing Mali peace process, unanimously adopting Resolution 2374 (2017)*, 5 septembre 2017, <https://www.un.org/press/en/2017/sc12979.doc.htm>.
- 14 Conseil de sécurité des Nations Unies, *Security council renews Mali sanctions, panel of experts monitoring implementation, unanimously adopting Resolution 2590 (2021)*, 20 août 2021, <https://www.un.org/press/en/2021/sc14616.doc.htm>.
- 15 Conseil de sécurité des Nations unies, *Security Council welcomes deployment of joint force to combat terrorism threat, transnational crime in Sahel, unanimously adopting Resolution 2359 (2017)*, 21 juin 2017, <https://www.un.org/press/en/2017/sc12881.doc.htm>.
- 16 Entretiens avec des représentants de l'ONU au Mali, septembre 2021.

- 17 Isaline Bergamaschi, *The fall of a donor darling: The role of aid in Mali's crisis*, *The Journal of Modern African Studies*, 52, 3, 347-378. Septembre 2014 ; Jacques Delcroze, Effondrement du rêve démocratique au Mali, *Le Monde Diplomatique*, septembre 2012, <https://www.monde-diplomatique.fr/2012/09/DELROZE/48141>.
- 18 Wolfram Lacher, *Organized crime and conflict in the Sahel-Sahara region*, *Carnegie Endowment for International Peace*, 13 septembre 2012, <https://carnegieendowment.org/2012/09/13/organized-crime-and-conflict-in-sahel-sahara-region>.
- 19 Peter Tinti, *Drug trafficking in northern Mali: A tenuous criminal equilibrium*, Institut d'études de sécurité et Global Initiative Against Transnational Organized Crime, septembre 2020, <https://enact-africa.s3.amazonaws.com/site/uploads/2020-09-17-mali-drugs-research-paper.pdf>.
- 20 Ivan Briscoe, *Crime after Jihad: armed groups, the state and illicit business in post-conflict Mali*, The Clingendael Institute, mai 2014, [www.clingendael.org/sites/default/files/pdfs/Crime%20after%20Jihad.pdf](http://www.clingendael.org/sites/default/files/pdfs/Crime%20after%20Jihad.pdf).
- 21 Andrew Lebovich, *Mali's bad trip: Field notes from the West African drug trade*, *Foreign Policy*, 15 mars 2013, <https://foreignpolicy.com/2013/03/15/malis-bad-trip/>.
- 22 International Crisis Group, *Narcotrafic, violence et politique au nord du Mali*, 13 décembre 2018, [www.crisisgroup.org/africa/sahel/mali/267-narcotrafic-violence-et-politique-au-nord-du-mali](http://www.crisisgroup.org/africa/sahel/mali/267-narcotrafic-violence-et-politique-au-nord-du-mali).
- 23 Ivan Briscoe, *Crime after Jihad: armed groups, the state and illicit business in post-conflict Mali*, The Clingendael Institute, mai 2014, [www.clingendael.org/sites/default/files/pdfs/Crime%20after%20Jihad.pdf](http://www.clingendael.org/sites/default/files/pdfs/Crime%20after%20Jihad.pdf).
- 24 Wolfram Lacher, *Challenging the myth of the drug-terror nexus in the Sahel*, WACD Background Paper 4, Commission Ouest-Africaine sur les drogues, 12 septembre 2013, <http://www.globalcommissionondrugs.org/wp-content/uploads/2017/02/Challenging-the-Myth-of-the-Drug-Terror-Nexus-in-the-Sahel-2013-09-12.pdf>.
- 25 Peter Tinti, *Drug trafficking in northern Mali: A tenuous criminal equilibrium*, Institut d'études de sécurité et Global Initiative Against Transnational Organized Crime, septembre 2020, <https://enact-africa.s3.amazonaws.com/site/uploads/2020-09-17-mali-drugs-research-paper.pdf>.
- 26 Conseil de sécurité des Nations Unies, Résolution 2100 (2013), S/RES/2100 (2013), 25 avril 2013, New York : Nations Unies. Voir également : fiche d'information de la MINUSMA <https://peacekeeping.un.org/fr/mission/minusma>.
- 27 Jennifer G. Cooke, *Understanding the G5 Sahel Joint Force: Fighting terror, building regional security?*, Centre d'études stratégiques et internationales, 15 novembre 2017, <https://www.csis.org/analysis/understanding-g5-sahel-joint-force-fighting-terror-building-regional-security>.
- 28 International Crisis Group, *Narcotrafic, violence et politique au nord du Mali*, 13 décembre 2018, [www.crisisgroup.org/africa/sahel/mali/267-narcotrafic-violence-et-politique-au-nord-du-mali](http://www.crisisgroup.org/africa/sahel/mali/267-narcotrafic-violence-et-politique-au-nord-du-mali).
- 29 Le Centre Carter, *L'observateur indépendant au Mali : peu de progrès dans la mise en œuvre de l'Accord en 2020, mais la Transition offre une nouvelle opportunité*, 16 décembre 2020, <https://www.cartercenter.org/news/pr/2020/mali-121620.html#fr>.
- 30 International Crisis Group, *Narcotrafic, violence et politique au nord du Mali*, 13 décembre 2018, [www.crisisgroup.org/africa/sahel/mali/267-narcotrafic-violence-et-politique-au-nord-du-mali](http://www.crisisgroup.org/africa/sahel/mali/267-narcotrafic-violence-et-politique-au-nord-du-mali).
- 31 Conseil de sécurité des Nations Unies, *Rapport à mi-parcours du Groupe d'experts sur le Mali*, 17 février 2021, <https://undocs.org/fr/S/2021/151>.
- 32 Corinne Dufka, *How much more blood must be spilled? Atrocities against civilians in central Mali*, Human Rights Watch, 10 février 2020, [www.hrw.org/report/2020/02/10/how-much-more-blood-must-be-spilled/atrocities-against-civilians-central-mali](http://www.hrw.org/report/2020/02/10/how-much-more-blood-must-be-spilled/atrocities-against-civilians-central-mali) ; International Crisis Group, *Enrayer la communautarisation de la violence au centre du Mali*, Rapport N° 293, 9 novembre 2020, <https://www.crisisgroup.org/africa/sahel/mali/293-enrayer-la-communautarisation-de-la-violence-au-centre-du-mali>.
- 33 Ornella Moderan, Jose Luengo Cabrera et Boubacar Diallo, *Abductions: the hidden face of Mali's crisis*, Institut d'études de sécurité, 8 septembre 2021, <https://issafrica.org/iss-today/abductions-the-hidden-face-of-malis-crisis>.
- 34 Entretiens avec des chercheurs locaux et des experts internationaux en sécurité basés au Mali, septembre 2021.
- 35 Entretiens avec des chercheurs locaux, des responsables gouvernementaux, un expert international en armement et des experts en sécurité au Mali, septembre - octobre 2021. Voir également : *ENACT, African Organised Crime Index 2021: Evolution of crime in a Covid world*, 2021, [https://africa.ocindex.net/assets/downloads/enact\\_20report\\_2021.pdf](https://africa.ocindex.net/assets/downloads/enact_20report_2021.pdf).
- 36 Entretiens avec des chercheurs locaux et des experts internationaux en sécurité au Mali et au Burkina Faso, septembre 2021.
- 37 Entretien avec un expert international en armement au Mali, octobre 2021.
- 38 Entretien avec des chercheurs locaux et un expert international en armement au Mali, octobre 2021.
- 39 Ibid.
- 40 Entretiens avec des chercheurs locaux et des experts internationaux en sécurité basés au Mali, septembre 2021.
- 41 Entretiens avec des acteurs ayant une connaissance directe des marchés des armes et du processus DDR dans le nord du Mali, septembre - octobre 2021. Pour en savoir plus sur les lacunes du processus DDR au Mali, voir Anne Savey et Marc-André Boisvert, *Le processus de Désarmement - Démobilisation - Réinsertion (DDR) au Mali : un parcours semé d'embûches*, Fondation pour

- la Recherche Stratégique, 21 décembre 2018, <https://www.frstrategie.org/en/programs/observatoire-du-monde-arabo-musulman-et-du-sahel/process-disarmament-demobilization-reintegration-ddr-mali-journey-full-pitfalls-2018> ; Annelies Hicckendorff et Dr Jaïr van der Lijn, *Renewal of MINUSMA: A missed opportunity for new generation of DDR*, SIPRI, 30 juin 2017, <https://www.sipri.org/commentary/blog/2017/renewal-minusma-missed-opportunity-new-generation-ddr> ; Marielle Harris et Judd Devermont, *Why Mali needs a new peace deal*, *Centre d'études stratégiques et internationales*, 15 avril 2020, <https://www.csis.org/analysis/why-mali-needs-new-peace-deal> ; International Crisis Group, *L'accord d'Alger cinq ans après : un calme précaire dont il ne faut pas se satisfaire*, 24 juin 2020, <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/sahel/mali/laccord-dalger-cinq-ans-apres-un-calme-precaire-dont-il-ne-faut-pas-se-satisfaire> ; Claudia Breitung, *Why there is a need to reframe the discourse on armed groups in Mali*, BICC, août 2019, <https://www.bicc.de/publications/publicationpage/publication/why-there-is-a-need-to-reframe-the-discourse-on-armed-groups-in-mali-requirements-for-successful-di/>.
- 42 David Lewis et Ryan McNeil, *How Jihadists struck gold in Africa's Sahel*, Reuters, 22 novembre 2019, [www.reuters.com/investigates/special-report/gold-africa-islamists/](http://www.reuters.com/investigates/special-report/gold-africa-islamists/).
- 43 Rémi Carayol, *Sahel. L'héritage colonial des eaux et forêts, une arme aux mains des djihadistes*, *Orient XXI*, 28 avril 2021, <https://orientxxi.info/magazine/sahel-l-heritage-colonial-des-eaux-et-forets-une-arme-aux-mains-des-djihadistes,4700>.
- 44 Conseil de sécurité des Nations Unies, Rapport final du Groupe d'experts créé en application de la résolution 2374 (2017) du Conseil de sécurité sur le Mali et reconduit par la résolution 2541 (2020), 6 août 2021 ; International Crisis Group, *Reprendre en main la ruée vers l'or au Sahel central*, Rapport N° 282, 13 novembre 2019, <https://www.crisisgroup.org/africa/sahel/burkina-faso/282-reprendre-en-main-la-ruée-vers-lor-au-sahel-central>.
- 45 Entretiens avec des chercheurs locaux et des personnes ayant une connaissance directe des opérations d'extraction de l'or dans le nord du Mali, septembre 2021. Voir également : Conseil de sécurité des Nations Unies, Rapport final du Groupe d'experts créé en application de la résolution 2374 (2017) du Conseil de sécurité sur le Mali et reconduit par la résolution 2541 (2020), 6 août 2021.
- 46 Entretiens avec plusieurs personnes ayant une connaissance directe du secteur artisanal de l'or dans les régions de Kidal et Gao, Mali, 2021.
- 47 Judith Scheele, *Smugglers and Saints of the Sahara: Regional Connectivity in the Twentieth Century*, Cambridge University Press, 2012.
- 48 Peter Tinti, *Drug trafficking in northern Mali: A tenuous criminal equilibrium*, Institut d'études de sécurité et Global Initiative Against Transnational Organized Crime, septembre 2020, <https://enact-africa.s3.amazonaws.com/site/uploads/2020-09-17-mali-drugs-research-paper.pdf> ; International Crisis Group, *Narco trafic, violence et politique au nord du Mali*, 13 décembre 2018, [www.crisisgroup.org/africa/sahel/mali/267-narco-traffic-violence-et-politique-au-nord-du-mali](http://www.crisisgroup.org/africa/sahel/mali/267-narco-traffic-violence-et-politique-au-nord-du-mali).
- 49 Entretiens avec des membres de divers groupes armés, dont la CMA et la Plateforme, ainsi qu'avec des chefs de communautés du nord du Mali, septembre - octobre 2021.
- 50 Ibid.
- 51 Entretiens avec des personnes directement familières des activités de trafic de migrants à Tombouctou, Mali, septembre - octobre 2021.
- 52 Entretiens avec des personnes directement familières des activités de trafic de migrants à Gao, Mali, septembre - octobre 2021.
- 53 Entretiens avec des informateurs clés, Mali. Voir également : Conseil de sécurité des Nations Unies, Rapport final du Groupe d'experts créé en application de la résolution 2374 (2017) du Conseil de sécurité sur le Mali et reconduit par la résolution 2541 (2020), 6 août 2021.
- 54 Entretiens avec des membres de groupes armés ainsi qu'avec des personnes directement familières des activités de trafic de migrants dans les régions de Gao, Tombouctou et Kidal, septembre - octobre 2021.
- 55 Entretiens avec des chercheurs locaux, d'anciens conseillers gouvernementaux et des chefs de communautés du nord et du centre du Mali, septembre 2021. Voir aussi Deo Gumba et Diakaria Traoré, *Mali's livestock theft is dangerously yoked with persistent insecurity*, ENACT, 8 décembre 2020, <https://enactafrica.org/enact-observer/malis-livestock-theft-is-dangerously-yoked-with-persistent-insecurity> ; International Crisis Group, *Enrayer la communautarisation de la violence au centre du Mali*, Rapport N° 293/Afrique, 9 novembre 2020, <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/sahel/mali/293-enrayer-la-communautarisation-de-la-violence-au-centre-du-mali> ; Marie Brossier, Cédric Jourde et Modibo Ghaly Cissé, *Relations de pouvoir locales, logique de violence et participation politique en milieu peul (région de Mopti)*, *Centre FrancoPaix en résolution des conflits et missions de paix, Rapport du projet Stabiliser le Mali*, mai 2018 ; International Crisis Group, *Parler aux jihadistes au centre du Mali : le dialogue est-il possible ?*, Rapport N° 276/Afrique, 28 mai 2019, <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/sahel/mali/276-speaking-bad-guys-toward-dialogue-central-malis-jihadists>.
- 56 Entretiens avec des chercheurs locaux, ainsi que des chefs de communautés au Mali et au Burkina Faso, septembre 2021. Voir également : Tor A. Benjaminsen et Boubacar Ba, *Why do pastoralists in Mali join jihadist Groups? A political ecological explanation*, *The Journal of Peasant Studies*, 46, 1 ; Leif Brottem, *The growing complexity of farmer-herder conflict in West and Central Africa*, *Africa Security Brief No. 39*, Africa Center for

- Strategic Studies, 12 juillet 2021, <https://africacenter.org/publication/growing-complexity-farmer-herder-conflict-west-central-africa/>.
- 57 Entretiens avec des chercheurs locaux, ainsi que des chefs de communautés au Mali et au Burkina Faso, septembre 2021. Voir aussi International Crisis Group, *The social roots of Jihadist violence in Burkina Faso's north*, Rapport N° 254/Afrique, 12 octobre 2017, <https://www.crisisgroup.org/africa/west-africa/burkina-faso/254-social-roots-jihadist-violence-burkina-fasos-nord> ; Tim Cocks, *How a preacher sent gunmen into Burkina Faso's schools*, Reuters, 12 novembre 2019, <https://www.reuters.com/article/us-africa-islamists-preacher-insight/how-a-preacher-sent-gunmen-into-burkina-fasos-schools-idUSKBN1XM1K8> ; Pauline Le Roux, *Ansaroul Islam : The rise and decline of a militant Islamist group in the Sahel*, Africa Center for Strategic Studies, 29 juillet 2019, <https://africacenter.org/spotlight/ansaroul-islam-the-rise-and-decline-of-a-militant-islamist-group-in-the-sahel/>.
- 58 Entretiens avec des chercheurs locaux ainsi que des chefs de communautés au Mali et au Burkina Faso, septembre - octobre 2021.
- 59 Entretiens avec des chercheurs locaux, des responsables gouvernementaux, un expert international en armement et des experts en sécurité au Mali, septembre - octobre 2021.
- 60 Conseil de sécurité des Nations Unies, Rapport final du Groupe d'experts créé en application de la résolution 2374 (2017) du Conseil de sécurité sur le Mali et reconduit par la résolution 2484 (2019), S/2020/785/Rev.1, 6 août 2020.
- 61 Conseil de sécurité des Nations Unies, Mohamed Ben Ahmed Mahri, 10 juillet 2019, <https://www.un.org/securitycouncil/content/mohamed-ben-ahmed-mahri>.
- 62 Entretiens avec des chercheurs locaux, des diplomates étrangers et des experts régionaux au Mali, septembre 2021.
- 63 Jonathan Spicer, *Finance watchdog 'grey lists' Turkey in threat to investment*, Reuters, 21 octobre 2021, <https://www.reuters.com/article/fatf-finance-idUSKBN2HB2A8> ; Matt Ott, *Turkey, Jordan, Mali added to global financial watch list*, Associated Press, 21 octobre 2021, [https://helenair.com/news/national/govt-and-politics/turkey-jordan-mali-added-to-global-financial-watch-list/article\\_1bc0531e-fe7a-5912-a043-e8f8a4695703.html](https://helenair.com/news/national/govt-and-politics/turkey-jordan-mali-added-to-global-financial-watch-list/article_1bc0531e-fe7a-5912-a043-e8f8a4695703.html).
- 64 Entretiens avec des chercheurs locaux et des experts internationaux en sécurité au Mali, septembre - octobre 2021. Voir également : Serge Daniel, *Un militaire malien « pris en train de voler » des armes de guerre*, Studio Tamani, 20 octobre 2019, <https://www.studiotamani.org/index.php/themes/politique/21695-un-militaire-malien-pris-en-train-de-voler-des-armes-de-guerre>.
- 65 Entretiens avec des chercheurs locaux, des diplomates étrangers et des experts régionaux au Mali, septembre 2021.
- 66 Aisha Kehoe Down, Gaston Sawadogo et Tom Stocks, *British American Tobacco fights dirty in West Africa*, OCCRP, 26 février 2021, <https://www.occrp.org/en/loosetobacco/british-american-tobacco-fights-dirty-in-west-africa>.
- 67 Entretiens avec des chercheurs locaux, des diplomates étrangers et des experts régionaux au Mali, septembre 2021. Voir également : Matt Herbert, Peter Tinti et Raouf Farah, *Crime after Mali's coup: business as usual?*, Global Initiative Against Transnational Organized Crime, 31 août 2020, <https://globalinitiative.net/analysis/crime-after-malis-coup-business-as-usual/> ; Conseil de sécurité des Nations Unies, Rapport final du Groupe d'experts créé en application de la résolution 2374 (2017) du Conseil de sécurité sur le Mali et reconduit par la résolution 2484 (2019), S/2020/785/Rev.1, 6 août 2020.
- 68 Peter Tinti, *Drug trafficking in northern Mali: A tenuous criminal equilibrium*, Institut d'études de sécurité et Global Initiative Against Transnational Organized Crime, septembre 2020, <https://enact-africa.s3.amazonaws.com/site/uploads/2020-09-17-mali-drugs-research-paper.pdf>.
- 69 Mark Micallef, Matt Herbert, Rupert Horsley, Alex Bish, Alice Fereday et Peter Tinti, *Conflict, coping and covid*, Global Initiative Against Transnational Organized Crime, avril 2021, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2021/06/GI-TOC-Changing-human-smuggling-and-trafficking-dynamics-in-North-Africa-and-the-Sahel-in-2019-and-2020.pdf>.
- 70 Morten Bøås, *Crime, coping, and resistance in the Mali-Sahel Periphery*, *African Security*, 8, 4, 299-319.





# GLOBAL INITIATIVE

AGAINST TRANSNATIONAL  
ORGANIZED CRIME

## À PROPOS DE THE GLOBAL INITIATIVE

The Global Initiative Against Transnational Organized Crime est un réseau international composé de plus de 500 experts du monde entier permettant de promouvoir un débat plus large et des approches innovantes comme fondements d'une stratégie mondiale inclusive contre le crime organisé.

[www.globalinitiative.net](http://www.globalinitiative.net)

Soutenu par



Federal Foreign Office